

Liberté Égalité Fraternité

À partir de la session 2026



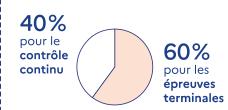
ÉLÈVES DE 3^e : TOUT SAVOIR SUR **LE NOUVEAU BREVET**



CE QUI (CHANGE) EN 2026

Répartition entre contrôle continu et épreuves terminales

La moyenne finale est établie comme suit :



Calcul du contrôle continu

Le contrôle continu correspond à la moyenne* des moyennes annuelles de toutes les matières obligatoires de 3° (coefficient 1 pour chacune d'entre elles).

Si un élève a suivi une option, les points supérieurs à 10/20 de la moyenne obtenue sont ajoutés à la somme des moyennes du contrôle continu, sans que la moyenne finale puisse dépasser 20/20.

* Si des problèmes d'assiduité devaient empêcher la constitution de cette moyenne annuelle, les professeurs peuvent, le cas échéant, proposer une évaluation de remplacement.



Pour obtenir le brevet, l'élève doit avoir une moyenne finale au moins égale à 10/20.



Le brevet n'est pas obligatoire pour le passage en seconde, qui continue d'être décidé en conseil de classe.



Plus d'infos sur education.gouv.fr

LES ÉPREUVES TERMINALES

MATIÈRE	DURÉE	COEF.	CONTENU
Français	3 h	2	1 ^{re} partie: • Exercices à partir d'un texte littéraire (compréhension et compétences d'interprétation, grammaire, compétences linguistiques) • Dictée 2 ^{de} partie: • Rédaction
Mathématiques x = 1	2 h	2	 1^{re} partie : Exercices sur les automatismes, sans calculatrice 2^{de} partie : Exercices de résolution de problèmes et de raisonnement
Histoire-géographie et enseignement moral et civique (EMC)	2 h	1,5 (histoire- géo) 0,5 (EMC*)	 Analyse et compréhension de documents et de cartes, développement construit Mobilisation des compétences de l'enseignement moral et civique
Sciences	1 h	2	Exercices portant sur deux des trois disciplines suivantes : physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, technologie
Épreuve orale	15 min. si entretien individuel 25 min. si entretien collectif	2	 Présentation d'un projet mené en histoire des arts ou dans le cadre d'un enseignement pratique interdisciplinaire (EPI) ou de l'un des parcours éducatifs Évaluation de la qualité de l'expression orale

^{*} Depuis juin 2025, le brevet est restructuré avec des notes séparées pour l'histoire-géographie et l'enseignement moral et civique (EMC), mais les deux matières restent regroupées au sein de la même épreuve d'une durée de deux heures.

Tous les élèves en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements pour passer les examens.



Les notes obtenues à chaque épreuve permettent de constituer la moyenne des épreuves terminales.

GRILLE DES MENTIONS

ASSEZ BIEN

pour une moyenne au moins égale à 12/20

BIEN

pour une moyenne au moins égale à 14/20

TRÈS BIEN

pour une moyenne au moins égale à 16/20 TRÈS BIEN avec les félicitations du jury pour une moyenne au moins égale à 18/20

LES ÉTAPES DU BREVET

À partir de	Dès le	Fin	Début	Septembre/
Novembre	15 avril	juin	juillet	octobre
Les élèves des établissements publics et privés sous contrat sont inscrits au brevet par les chefs d'établissement	Épreuve orale	Épreuves écrites	Publication des résultats	Cérémonie républicaine de remise du diplôme